

Bouches-du-Rhône

97 000 collégiens à la rentrée 2015

Lors de la rentrée 2015, 97 000 collégiens sont scolarisés au sein des 186 collèges publics ou privés sous contrat du département des Bouches-du-Rhône. Près de 80 % d'entre eux le sont dans le secteur public. Le nombre de collégiens inscrits dans le département a baissé de 3 % depuis 2005. Les redoublements de moins en moins fréquents expliquent en grande partie cette évolution. La plupart des collégiens étudient à proximité de leur lieu de résidence. Lorsqu'ils se déplacent hors de leur secteur de résidence, c'est généralement pour rejoindre un établissement privé.

97 000 collégiens scolarisés dans les 186 collèges des Bouches-du-Rhône

À la rentrée 2015, 96 900 élèves sont scolarisés dans les Bouches-du-Rhône au sein de 186 collèges publics et privés sous contrat d'association avec l'État y compris les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) et les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA).

Répartis sur tout le territoire, ces établissements sont situés dans 54 des 119 communes du département (*figure 1*). Parmi celles-ci, 13 accueillent plusieurs collèges. Compte-tenu de sa population, Marseille concentre près de la moitié des collèges du département et 70 % des collèges privés sous contrat. Dans le département, les 50 établissements privés se répartissent sur 12 communes.

Près de 80 % des collégiens scolarisés dans un établissement public

Dans les Bouches-du-Rhône, près de quatre collégiens sur cinq sont scolarisés dans les collèges publics (soit 77 000 élèves), une proportion similaire à la moyenne nationale. Près de 20 000 élèves sont inscrits dans un collège privé sous contrat. Parmi eux, 60 % étudient à Marseille. Au total, 30 % des collégiens scolarisés à Marseille relèvent d'un établissement privé.

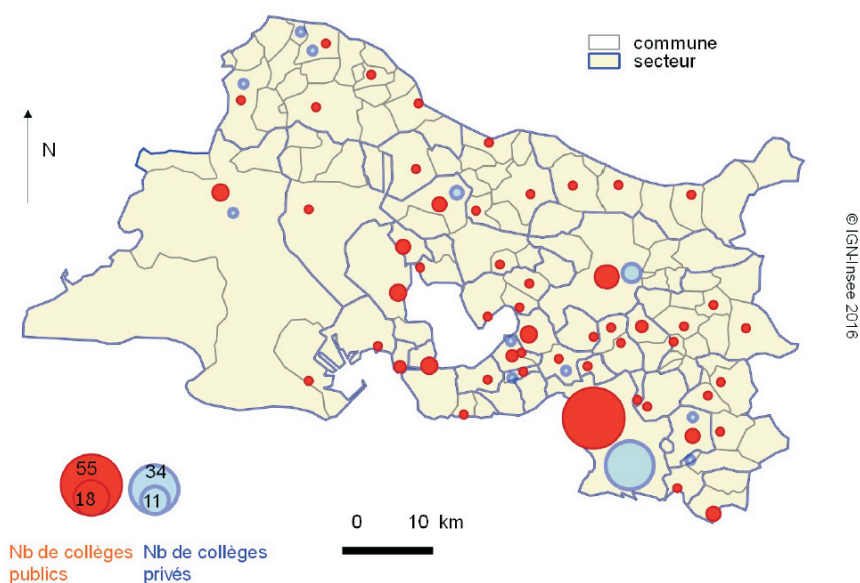
De moins en moins de collégiens depuis 2005

De 2005 à 2015, le nombre de collégiens étudiant dans les Bouches-du-Rhône diminue de 0,3 % par an, passant ainsi de 99 800 à 96 900 élèves. La baisse d'effectifs dans les Bouches-du-Rhône a cependant été atténuée au cours des dernières années par les mesures visant à scolariser les élèves en situation de handicap dans les collèges.

Les secteurs (*méthodologie*) où sont localisées les principales villes du département (Marseille et Aix-en-Provence) contribuent le plus à cette baisse. À l'inverse, à l'ouest des Bouches-du-Rhône, les effectifs sont en

1 54 communes sont équipées d'un collège public ou privé sous contrat en 2015

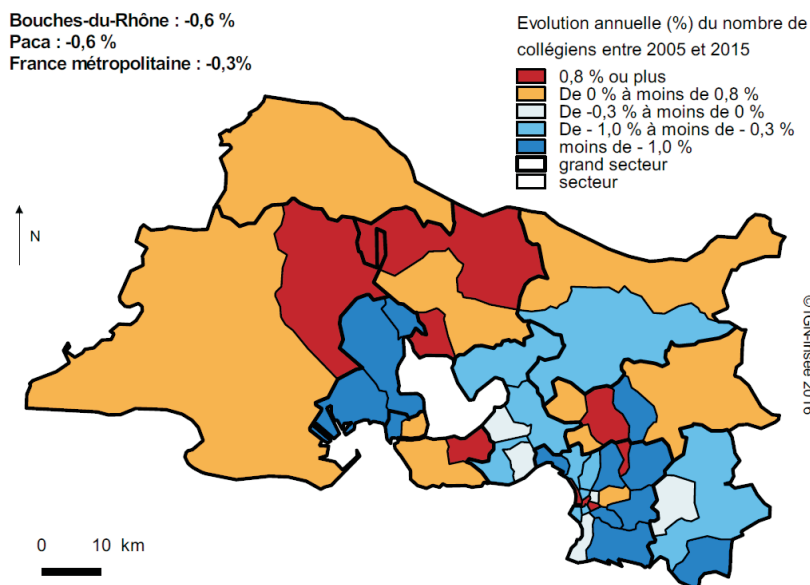
Localisation et nombre de collèges publics et privés sous contrat à la rentrée 2015



Source : Rectorat Aix-Marseille, Base Élèves 2015

2 Entre 2005 et 2015, le nombre de collégiens augmente au nord et à l'ouest du département ainsi qu'entre Marseille et Aix-en-Provence

Évolution du nombre de collégiens entre 2005 et 2015 par secteur d'étude



Source : Rectorat Aix-Marseille, Base Élèves 2015

hausse. Les grands secteurs de Nord Alpilles, Arles-Sud Alpilles, Gardanne et surtout de Salon-de-Provence gagnent de nombreux collégiens. À l'échelle des secteurs, Miramas enregistre la baisse relative la plus forte (- 2,3 % par an) et la périphérie de Salon la hausse la plus marquée (+ 3,2 %). Au sein du secteur de Marseille, le nombre de collégiens de Plan-de-Cuques, des 5^e et 2^e arrondissements a particulièrement augmenté (figure 2).

De moins en moins de redoublements pour fluidifier les parcours scolaires

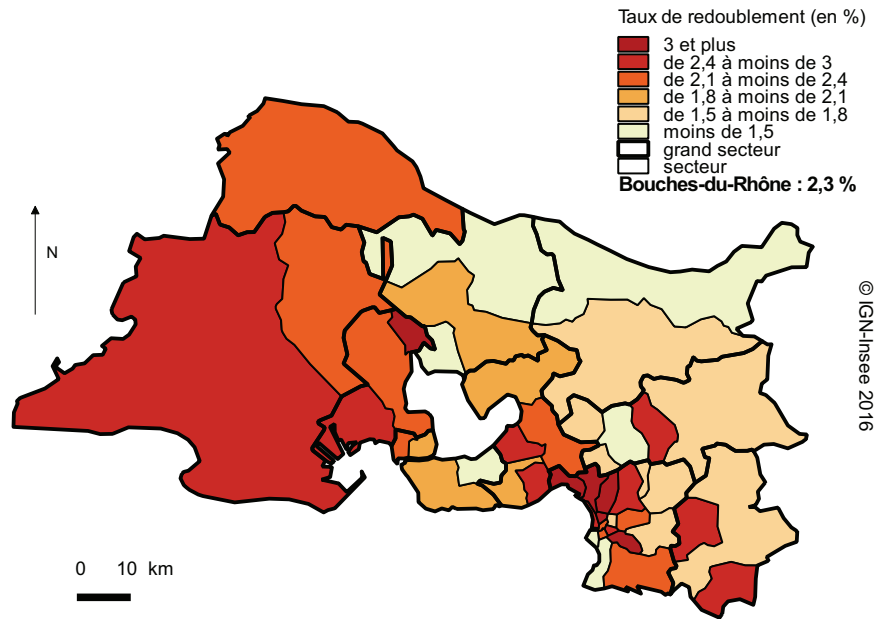
La plus grande fluidité des parcours scolaires explique la diminution des effectifs de collégiens dans les Bouches-du-Rhône au cours des dix dernières années. La baisse des redoublements a ainsi plus que compensé les effets démographiques.

Lors de la rentrée 2015, environ un cinquième des enfants de 15 ans sont encore scolarisés au collège soit plus de 5 000 élèves. Ils étaient quasiment deux fois plus en 2005. Le taux de redoublement moyen annuel à 15 ans entre l'entrée en CP et l'arrivée en fin de collège, s'établit ainsi à 2,3 % en 2015 contre 3,9 % en 2005. À l'inverse, la baisse des redoublements fait augmenter le nombre d'enfants de 11 ans à l'entrée au collège. En 2015, neuf enfants de 11 ans sur dix sont au collège contre huit sur dix en 2005. Au total, la baisse du nombre d'élèves de 15 ans l'emporte sur la hausse de ceux de 11 ans scolarisés au collège.

La part de redoublement moyen à l'âge de 15 ans est très variable localement passant du simple au quadruple selon le secteur géographique (figure 3). Sur le grand secteur d'Aix-en-Provence, ce taux est le plus faible du département : 1,5 % en moyenne par an depuis le CP jusqu'à la troisième, en 2015. Avec un tel taux, seuls 15 % d'élèves de 15 ans sont encore au collège. En revanche, dans les grands secteurs d'Istres-Miramas, d'Arles-Sud Alpilles et de Marseille, en moyenne 2,6 % des élèves ont redoublé chaque année de leur scolarité jusqu'à la fin du collège. Un quart des élèves de 15 ans y sont encore au collège. Ces difficultés scolaires reflètent la plus grande précarité de ces territoires. Certains arrondissements de Marseille (10^e, 14^e et 15^e) affichent même un taux annuel moyen proche de 4 %. Plus de 40 % des enfants de 15 ans y résidant sont encore scolarisés au collège.

3 Les taux de redoublement les plus élevés au nord de Marseille et à l'ouest de l'Étang de Berre

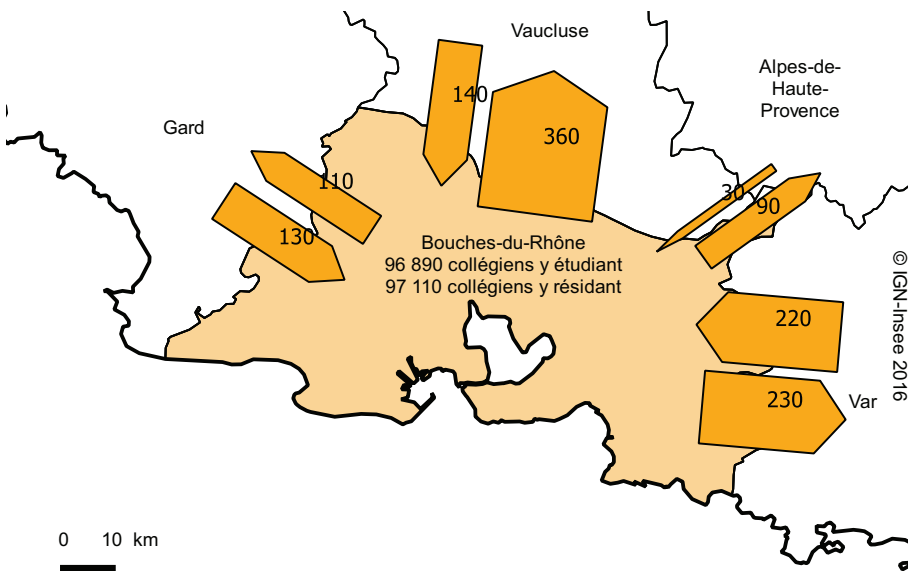
Taux de redoublement annuel moyen des collégiens de 15 ans (entre le CP et la 3^eme) par secteur d'étude



Source : Rectorat Aix-Marseille, Base Élèves 2015

4 Les mouvements de collégiens avec les départements alentours concernent 1 % des collégiens des Bouches-du-Rhône

Déplacements de collégiens entre les Bouches-du-Rhône* et les départements limitrophes



Source : Rectorats Aix-Marseille, Montpellier et Nice, Base Élèves 2015

* incluant Fourques : cette commune du Gard, appartient au secteur de recrutement d'un collège d'Arles. Ces collégiens (au nombre de 130) sont pris en compte par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour ses travaux de planification.

Dans certains territoires, la diminution du nombre de collégiens traduit en grande partie la baisse du nombre de redoublants. C'est le cas par exemple du grand secteur

d'Aix-en-Provence ou des secteurs d'Aubagne, de la périphérie de Marignane et du 16^e arrondissement de Marseille.

De faibles mouvements avec les départements alentours

Seuls 620 des 96 900 collégiens du département résident hors des Bouches-du-Rhône, le plus souvent dans des communes proches, dans le Var, le Vaucluse et le Gard (figure 4). Par ailleurs, 840 collégiens font le chemin inverse. Ils habitent dans les Bouches-du-Rhône mais sont scolarisés dans un collège d'un autre département, majoritairement dans le Vaucluse (essentiellement Avignon) et le Var (flux de La Ciotat vers Saint-Cyr-sur-Mer). Parmi les 97 100 collégiens qui résident dans les Bouches-du-Rhône, 99,1 % y sont également scolarisés.

93 % des collégiens résident à proximité de leur collège

Plus de 80 % des collégiens vont étudier dans un établissement situé dans leur commune de résidence. Cette stabilité est encore plus nette au niveau des secteurs et grands secteurs de résidence (96 % pour ce dernier niveau). Des disparités existent cependant entre grands secteurs s'expliquant essentiellement par la présence ou non d'établissements privés (figure 5). La zone de Gardanne, qui en est dépourvue, retient ses collégiens moins que les autres : 15 % d'entre eux n'y étudient pas. En revanche, le grand secteur d'Aix-en-Provence attire les collégiens : 13 % de ceux qui y sont scolarisés résident en dehors. Dans le même temps, la quasi-totalité des collégiens résidant dans cette zone y étudient. De même, les collégiens vivant à Marseille y sont presque toujours scolarisés (98 %). Ils sont néanmoins 36 % à changer d'arrondissement pour se rendre dans leur collège.

L'enseignement privé, motif de sortie de son secteur d'appartenance

Les mouvements de collégiens sont essentiellement motivés par le choix de l'enseignement privé. Ainsi, en dehors de Marseille, les élèves scolarisés dans le public résident quasiment tous (95 %) dans leur secteur d'étude mais 40 % des collégiens du privé sous contrat résident dans un autre secteur que celui de leur établissement (figure 6). Les mouvements les plus importants entre secteurs ramènent les enfants de la périphérie vers les grandes villes comme Salon-de-Provence (280 entrées) et Aix-en-Provence (330). De même, de nombreux collégiens (430) qui résident en périphérie de Gardanne se rendent à

5 La quasi-totalité des collégiens étudient dans leur secteur de résidence

Taux de stables parmi les collégiens par secteur et grand secteur au lieu de résidence et au lieu d'études

Code grand secteur	Libellé	Collégiens résidant dans la zone	Collégiens étudiant dans la zone	Taux de stables au lieu de résidence *	Taux de stables au lieu d'études**
Grand secteur	Nord Alpilles	4 870	4 590	91,0	96,5
Secteur	Nord Alpilles	4 870	4 590	91,0	96,5
Secteur	Arles - Sud Alpilles	4 660	4 640	97,2	97,7
Secteur	Arles	3 540	3 610	96,7	94,8
Secteur	Autres collèges secteur Arles	1 120	1 030	87,4	95,5
Grand secteur	Vitrolles - Marignane	8 340	9 020	96,2	89,0
Secteur	Marignane	2 350	2 710	90,3	78,1
Secteur	Vitrolles	3 010	3 410	90,8	80,1
Secteur	Autres collèges secteur Marignane	2 990	2 900	85,9	88,6
Grand secteur	Istres - Miramas	4 680	4 420	92,8	98,1
Secteur	Istres	2 380	2 360	94,0	94,8
Secteur	Miramas	1 410	1 250	86,1	97,1
Secteur	Autres collèges secteur Istres -Miramas	880	810	88,7	96,7
Grand secteur	Martigues	4 210	3 960	92,3	98,2
Secteur	Martigues	2 760	2 600	90,7	96,5
Secteur	Port-de-Bouc	790	780	90,6	92,4
Secteur	Autres collèges secteur Martigues	660	590	87,0	97,4
Grand secteur	Salon	6 520	6 780	96,7	93,1
Secteur	Salon-de-Provence	3 570	4 080	95,2	83,4
Secteur	Autres collèges pays de Salon	2 950	2 700	86,9	95,1
Grand secteur	Aix-en-Provence	8 300	9 270	97,4	87,3
Secteur	Aix-en-Provence	6 400	7 780	98,5	81,0
Secteur	Autres collèges secteur Aix	1 910	1 490	76,0	97,6
Grand secteur	Gardanne	6 590	5 840	85,1	96,1
Secteur	Gardanne	1 240	1 020	77,7	94,2
Secteur	Bouc-Bel-Air / Simiane	1 160	1 040	84,2	93,8
Secteur	Autres collèges secteur Gardanne	4 180	3 770	83,1	92,1
Grand secteur	Aubagne - La Ciotat	7 130	6 890	93,5	96,9
Secteur	Aubagne	2 210	2 290	90,8	87,8
Secteur	La Ciotat	1 780	1 560	84,2	96,1
Secteur	Autres collèges secteur Aubagne - La Ciotat	3 150	3 050	90,2	93,2
Grand secteur	Marseille	41 800	41 490	98,0	98,7
Département		97 110	96 890	99,1	99,4

Champ : Collèges publics et privés sous contrat (y.c. ULIS et SEGPA)

Note de lecture : 91 % des collégiens résidant dans le secteur Nord-Alpilles y étudient

* Le taux de stables au lieu de résidence correspond à la part de collégiens qui résident dans le grand secteur (ou secteur) et y étudient sur le nombre total de collégiens y résidant. Il mesure la fréquence des sorties de collégiens.

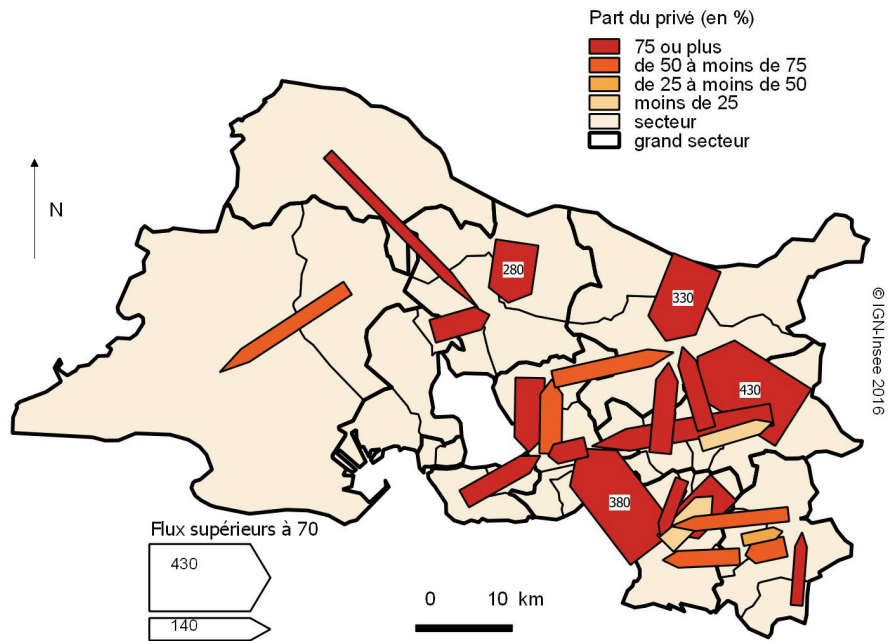
** Le taux de stables au lieu d'études correspond à la part de collégiens qui résident dans le grand secteur (ou secteur) et y étudient sur le nombre de collégiens y étudiant. Il mesure la fréquence des entrées de collégiens.

Source : Rectorat Aix-Marseille, Base Élèves 2015

Aix-en-Provence pour étudier. Ces enfants sont généralement scolarisés dans le privé. Le secteur de Marseille « retient » la plupart de ses collégiens, ce qui n'exclut pas quelques déplacements avec des secteurs à proximité comme les 380 collégiens du 15^e arrondissement scolarisés dans le secteur de Vitrolles (Pennes-Mirabeau), équipé d'un collège privé.

6 Les déplacements des collégiens reflètent souvent le choix du privé

Déplacements des collégiens en 2015 entre secteurs d'étude et part de ces déplacements vers un collège privé



Source : Rectorat Aix-Marseille, Base Élèves 2015